

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De quel côté est la violence ?

L'Union Fédérale de l'Action Sociale (UFAS) réunie en commission exécutive les 16 et 17 janvier 2019, dénonce les atteintes aux libertés et la violence gouvernementale à l'encontre des participants aux mouvements sociaux et des populations de façon générale.

Enième épisode d'un feuilleton commencé bien en amont, l'UFAS alertait sur la casse des droits sociaux et la restriction des libertés publiques dans un but de contrôle des populations en dénonçant la circulaire Colomb ou la transposition de l'état d'urgence et son inscription dans le droit commun renforçant considérablement les pouvoirs des préfets et des forces de l'ordre.

Depuis, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'homme -CNCDH- et les associations de défense des droits de l'homme soulignent effectivement les dérives que la CGT subodorait à travers ces textes liberticides.

Force est de constater que les réformes néo-libérales y sont pour beaucoup : montée des inégalités, appauvrissement des travailleurs au profit des plus riches à contrario d'un quelconque ruissellement vanté par les gouvernements successifs bien dispendieux à l'égard des plus fortunés.

L'injustice fiscale et sociale fait violence aux plus pauvres. La révolte gronde là où personne ne l'attendait. Les lois successives de casse du droit du travail (Rebsamen, El Khomri, Ordonnances Macron, réforme de la formation professionnelle...) et de la sécurisation des salariés sur leur lieu de travail, les inégalités territoriales en termes de services rendus au public, la baisse du pouvoir d'achat, la peur du déclassement, la casse et la décrédibilisation des corps intermédiaires sont autant de facteurs expliquant les mobilisations actuelles !

Alors que la répression dans la violence fait des victimes lors des manifestations, le gouvernement trouve la parade en lançant un grand débat national avec des « cahiers de doléance » se transformant en « cahiers de droits et devoirs », dans le discours du président, qui n'en perd pas le nord pour autant, vantant ses réformes et appelant à la responsabilité des citoyens.

La réponse aux besoins des populations est le fondement du politique dans le sens de l'intérêt général grâce à l'engagement des pouvoirs publics et des institutions. Au-delà d'un égal accès de tous aux biens communs la « fraternité » dans l'affirmation républicaine : « liberté, égalité, fraternité », renvoie à la question des solidarités vis-à-vis des personnes pour lesquelles l'accès à ces droits et aux libertés connexes ne va pas de soi.

Alors père- mère que dire des mesures et dispositions discriminatoires qui écrasent le peuple sinon continuer à les dénoncer avec insistance : Sanctions pour les chômeurs responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent, baisse des dépenses publiques dans le cadre de l'assurance chômage, des retraites, contrôle des subsides versés aux plus pauvres avec retour éventuel en cas de manque d'investissement de leur part, rétention des réfugiés dont pour partie des mineurs, baisse drastique des financements du secteur social et médico-social...

Quelle désillusion à l'heure où le haut conseil du travail social affirme qu'une des finalités du travail social vise l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à une pleine citoyenneté, reconnaissant les personnes dans leur rôle d'acteurs de la vie sociale !

Le gouvernement, va poursuivre son laminage du peuple et des classes laborieuses, renforcer la précarité, éroder un peu plus la cohésion sociale générant chez certains de nos concitoyens le dégoût de la chose publique et les replis identitaires.

De quel côté est la violence ?

Montreuil, le 30 janvier 2019

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

07/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr